



APPENDICE D: L'ÉROSION DES EFFECTIFS DU GROUPE FS DEPUIS 1986

APPENDICE D : L'ÉROSION DES EFFECTIFS DU GROUPE FS DEPUIS 1986

Depuis 1990, les taux annuels d'érosion des effectifs, dans l'ensemble du groupe FS au MAECI, ont varié de 1,6 % à 5,3 %, et ces chiffres sont considérés comme faibles comparativement aux autres groupes professionnels de la fonction publique. Il est clair que l'érosion des effectifs est un phénomène normal dans toutes les organisations et qu'il faut en tenir compte dans la planification de la gestion des ressources humaines. C'est la démographie de cette érosion qui fait problème au MAECI, et c'est plus particulièrement le taux d'érosion des effectifs des agents qui ont entre 5 et 10 ans d'expérience professionnelle qui nous préoccupe. Le nombre des agents qui partent après leur première affectation augmente régulièrement depuis 1986 : ils sont environ 25 % à démissionner dans les 7 ou 8 ans suivant leur entrée au ministère. Si la tendance à la hausse observée dans les chiffres suivants se poursuit ou même si les chiffres se maintiennent au niveau de 20 à 30 %, le MAECI va se trouver devant un grave problème de dotation. Lorsqu'un agent a accumulé cinq années ou plus de services, il représente un investissement considérable pour le ministère, surtout s'il a reçu une formation linguistique intensive. Fait tout aussi important, voire plus important encore, ce sont là les agents qui devraient être au cœur de la planification du ministère pour la relève.

Nous venons de commencer à suivre l'évolution de cette érosion par année de recrutement. Mesurée ainsi, la tendance est manifestement à la hausse parmi ceux qui sont entrés au service du ministère entre 1986 et 1990. À la fin de 1997, nous avons subi les pertes suivantes.

Année de recrutement	Pertes en pourcentage en 1997
1986	12 %
1987	19 %
1988	47 %
1989	24,5 %
1990	33 %
1991	33 %

Il est difficile de tirer des conclusions concernant les années postérieures à 1991, car la plupart des agents ne démissionnent pas pendant leur formation ou pendant la durée de leur première affectation, mais, déjà, plus de 20 % des agents recrutés en 1992 sont partis. On observe cependant une nette tendance à la hausse entre 1986 et 1991.

Facteurs d'érosion

Les raisons varient d'une personne à l'autre, mais on constate certains thèmes communs parmi les agents qui nous quittent :

1. salaires trop bas, non concurrentiels;
2. peu de perspectives d'avancement;
3. problèmes associés à l'emploi des conjoints (un seul revenu, une seule pension);